



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 JUILLET 2021 à 19 h 30

Information sur la démission de Michel BERTRAND – remplacement par Isabelle DUGUE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Renonciation du droit de préemption sur les parcelles C 562 -561 d'une superficie totale de 163 m², sise 1, rue du Monastère appartenant à Mme LETORT Stéphanie et Mr LOPEZ

CONVENTION PASSAGE DE SERVITUDES – CONSORTS DELAGE :

Afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales sur la rue des Pohardières et avant d'entreprendre les travaux sur cette rue, il a été organisé une rencontre avec les Consorts DELAGE pour trouver un terrain d'entente en utilisant leur terrain.

La convention de servitudes entre les deux parties a été la solution retenue : servitude de passe d'une canalisation d'assainissement d'eaux pluviales (canalisation et fossés à ciel ouvert) d'une longueur de 380 mètres, largeur de 3 mètres. Me MICHEL est chargé de l'acte notarié.



COUT DE FONCTIONNEMENT D'UNE ELEVE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Le coût 2020 d'un élève de l'école publique est fixé comme suit :

- Elève de la maternelle à 1 258.41 €
- Elève du primaire à 337.35 €

Ces montants 2020 permettent de calculer la participation des communes extérieures (6 élèves du primaire provenant du Grand Auverné)

FORFAIT COMMUNAL : Frais de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association conclu en octobre 2005 avec le Ministère de l'éducation nationale et l'école Ste Marie

Pour l'année scolaire 2021/2022 le forfait communal (déduction faite des fournitures scolaires de 35.50 €) s'élève à

1 222,91 € pour un élève de la maternelle

301,85 € pour un élève du primaire

et sera versé à l'OGEC Ecole Ste Marie selon le nombre d'enfants domiciliés sur la commune inscrits à la prochaine rentrée scolaire

DESIGNATION DE REPRESENTANT AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES SUITE A LA DEMISSION DE Mr BERTRAND Michel :

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES INSTANCES D'ATLANTIC EAU –

Au collège électoral Chateaubriant : Mr ROBERT Eric en tant que titulaire et à la commission territoriale du Pays de la Mée : Mr ROBERT Eric en tant que suppléant

Syndicat Mixte des Bassins Versants : Mme CHANTOME Yannick en tant que titulaire

Commission communale des FINANCES : rajout de Mme DUGUE Isabelle

REPRESENTANT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS

En remplacement de Mr BERTRAND Michel et dans l'ordre du tableau du conseil municipal Mme LORAND Marie-Thérèse a été désigné.

Pour information la commission de contrôle est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin. Elle exerce ici un contrôle a posteriori des inscriptions et des radiations validées par le maire, compétent pour y procéder.

SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORTS COLLECTIFS à la Communauté de communes Chateaubriant Derval: nomination de Mme CHANTOME Yannick au sein de la commission MOBILITES

QUESTIONS DIVERSES

- Balayage des rues : non renouvellement du contrat avec VEOLIA au vu de l'augmentation des tarifs. Cette mission sera assurée par l'entreprise BONNET de Moisdon la rivière à partir de septembre prochain.
- Demande d'acquisition d'un bout de chemin communal (70 mètres) à gauche avant le village de la Loge par la Communauté du chemin neuf : le conseil municipal donne un avis défavorable : chemin faisant parti du sentier de randonnée de l'Abbaye et inscrit à un itinéraire au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) gérant l'offre de randonnée de qualité, pérenne et sécurisée. La commune souhaite préserver ce chemin rural et garantir la continuité de cet itinéraire de randonnée. L'inscription d'un itinéraire au PDIPR le protège juridiquement et les règles établies doivent être respectées.
- Apport d'une aide financière de 250 € suite à une demande de l'association d'une famille Un toit pour une famille domiciliée en cette commune
- Communication au conseil du compte-rendu du conseil d'école publique et point sur la rencontre avec les représentants de l'école privée
- Demande verbale de Mr Anthony HARDY – PROXI pour l'agrandissement de son magasin en proposant à la commune d'acquérir la maison qui est en vente appartenant à Mme Bourgeois Aurélie : il ressort de la discussion que le conseil municipal émet une certaine réticence au vu de l'engagement des dépenses qui seraient induites par l'acquisition et les travaux de ce bien.
- Réflexion sur la mise en place de toilettes publiques automatiques anti-vandalisme Parc des Lavandières
- Lecture de courriers de Mme Maryse DURAND et de l'association Grand-Auverné Environnement

Prochain conseil municipal le vendredi 3 septembre 2021

Si les conditions sanitaires le permettent : réunion publique le vendredi 17 septembre 2021

Affiché le 13 juillet 2021

Le Maire,
Marie-Pierre GUERIN

